



Intrum justicia & leurs huissiers

Par **kristian64000**, le **26/02/2012 à 12:08**

Bonjour,
SUITE A PLUSIEURS LETTRES DE MENACES DE INTRUM JUSTICIA NANTES, je viens de recevoir une lettre ordinaire d'une société d'huissiers département 59481 sur fond blanc signée ME Marie Paule HOUPPE.
La lettre est postée de Vitrolles 13 tout comme les courriers d'intrum justicia, c'est une photocopie avec entête huissier et signature p, mais pas de tampon officiel, le numéro de téléphone de l'huissier n'est pas le bon, l'huissier me demande de payer à intrum justicia, la lettre de l'huissier porte des marque de plusieurs traits noirs en haut à droite qui sont les mêmes que intrum justicia.
faut-il informer la justice de ces pratiques et à qui envoyer ma réclamation? merci.

Par **Marion2**, le **26/02/2012 à 13:03**

Bonjour,
Si votre dernier impayé date de plus de deux ans et s'il n'y a pas eu de jugement, vous n'envoyez rien, vous ne tenez pas compte des courriers qui vous sont envoyés.
Vous résidez dans les P., un huissier du Nord, ne peut rien vous réclamer.
Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **26/02/2012 à 14:02**

Bonjour kristian,
Voyez cette succession de topics concernant cette officine de recouvrement : <http://www.experatoo.com/forum/rechercher/rechercher.php>
net lisez ce dossier : http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement_73116_1.htm
vous serez ainsi informé de vos droits devant ces officines qui se prennent pour des huissiers et qui n'en sont pas.
Bonne lecture.